

Premières Informations

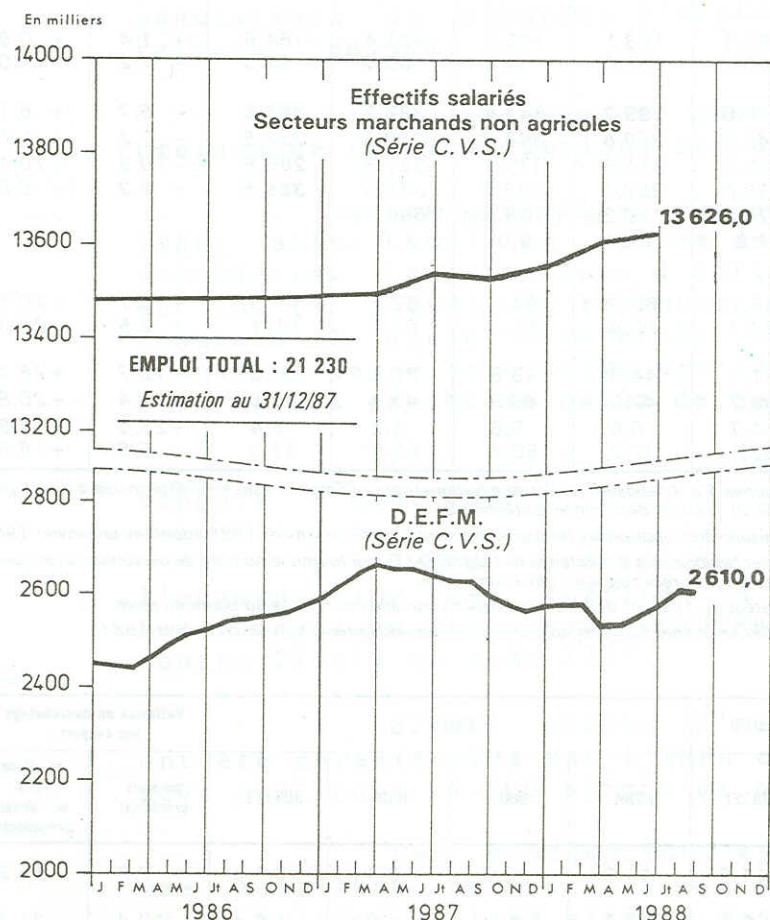


MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Conjoncture de l'emploi et du marché du travail

Numéro 99 — SEPTEMBRE 1988

L'évolution récente du marché du travail



**Effectifs salariés (en milliers)
des secteurs marchands non agricoles
(Série C.V.S.)**

Évolution :

au deuxième trimestre 1988 + 0,1%
du 30 juin 1987 au 30 juin 1988 + 0,7%

**Demandes d'emploi en fin de mois
(Série C.V.S.)**

Évolution :

de juillet 1988 à août 1988 - 0,1%
d'août 1987 à août 1988 - 0,8%

Taux de chômage au sens du BIT

Août 87	Juin 88	Juillet 88	Août 88
10,5%	10,2%	10,4%	10,4%



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — Téléphone : 40.56.51.62

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Unités : en Milliers

EMPLOI SALARIÉ Valeur C. V. S.	N° de ligne	1987			1988		Variation en pourcentage par rapport :	
		30 juin	30 septembre	31 décembre	31 mars	30 juin	au trimestre précédent	au même trimestre de l'année précédente
U 2 à U 6 Industrie n. c. le bâtiment	1	4 702,6	4 667,8	4 636,9	4 630,8	4 621,7	- 0,2	- 1,7
U 7 Bâtiment, génie civil et agricole	2	1 199,5	1 200,4	1 203,5	1 211,6	1 219,6	+ 0,7	+ 1,7
U 8 à U13 Tertiaire marchand	3	7 635,7	7 665,7	7 719,2	7 765,7	7 784,7	+ 0,2	+ 2,0
U 2 à U13 Ensemble des secteurs marchands non agricoles	4	13 537,8	13 533,9	13 559,6	13 608,1	13 626,0	+ 0,1	+ 0,7

Lignes 1 à 4 : Séries corrigées des variations saisonnières établies par l'INSEE à partir des résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre réalisée par le Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi. Les jeunes bénéficiant d'un stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) sont désormais comptabilisés dans l'emploi salarié.

En milliers

DEMANDES D'EMPLOI	N° de ligne	1987		1988			Variation en pourcentage par rapport :	
		AOÛT	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	au mois précédent	au même mois de l'année précédente
Demandes d'emploi en fin de mois (catégorie 1). Valeur C. V. S.	5	2 574,9	2 432,2	2 400,5	2 469,7	2 551,9	+ 3,3	- 0,9
Demandes d'emploi en fin de mois selon le sexe et l'âge (valeur C. V. S., catégorie 1) :	6	2 631,1	2 558,8	2 578,3	2 613,5	2 610,0	- 0,1	- 0,8
• Hommes de moins de 25 ans	7	362,2	327,0	323,2	326,8	321,8	- 1,5	- 11,2
• Femmes de moins de 25 ans	8	475,0	439,2	446,3	451,8	456,3	+ 1,0	- 3,9
• Hommes de 25 à 49 ans	9	696,0	679,0	683,3	696,5	696,8	0,0	+ 0,1
• Femmes de 25 à 49 ans	10	699,9	733,6	748,9	764,7	767,0	+ 0,3	+ 9,6
• Hommes de 50 ans et plus	11	229,8	218,2	215,1	212,7	210,8	- 0,9	- 8,3
• Femmes de 50 ans et plus	12	168,1	161,7	161,5	161,1	157,3	- 2,4	- 6,4
Demandes d'emploi en fin de mois :								
• Catégorie 2	13	163,1	163,1	162,5	162,4	164,6	+ 1,4	+ 0,9
• Catégorie 3	14	60,7	55,6	54,8	60,6	61,3	+ 1,2	+ 1,0
Demandes d'emploi enregistrées au cours du mois (données brutes)	15	340,6	299,2	341,5	383,2	361,5	- 5,7	+ 6,1
Valeur C. V. S.	16	346,9	369,6	343,8	380,3	352,8	- 7,2	+ 1,7
Demandes placées ou annulées (données brutes). Valeur C. V. S.	17	260,4	351,6	379,1	320,3	286,8	- 10,5	+ 10,1
Demandes d'emploi indemnisés	18	337,0	359,5	332,0	348,9	356,5	+ 2,2	+ 5,8
Demandeurs d'emploi en activité réduite (%)	19	1 678,8(e)	1 728,2(e)	1 706,8(e)	1 698,8(e)
Demandeurs d'emploi en activité réduite (%)	20	4,9	5,9	6,0	6,0
OFFRES D'EMPLOI								
Offres d'emploi en fin de mois (catégorie 1) . . .	21	55,2	66,7	64,6	62,5	66,3	+ 6,1	+ 20,1
Valeur C. V. S.	22	54,1	62,4	61,4	63,5	65,1	+ 2,5	+ 20,3
Offres d'emploi enregistrées au cours du mois :								
• Catégorie 1	23	31,1	44,3	49,8	35,5	39,3	+ 10,7	+ 26,4
• Catégorie 1 - Valeur C. V. S.	24	39,7	42,3	43,9	43,1	48,0	+ 11,4	+ 20,9
• Catégorie 2	25	4,7	5,6	5,6	4,2	5,4	+ 28,6	+ 14,9
• Catégorie 3	26	32,1	37,2	50,2	39,8	37,5	- 5,8	+ 16,8

Lignes 5 à 18 et 21 à 26 : Offres et demandes d'emploi de catégories 1 à 3 déposées à l'Agence Nationale pour l'Emploi : à durée indéterminée à temps plein (catégorie 1), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 2), à durée déterminée (catégorie 3).

Lignes 6 à 12, 16 et 18 : Nouvelles corrections des variations saisonnières applicables rétrospectivement à partir de janvier 1985 adoptées en janvier 1988.

Ligne 19 : Cette série résulte de l'exploitation a posteriori du Fichier National des Allocataires de l'U.N.E.D.I.C. qui fournit le nombre de personnes ayant perçu une aide au titre du dernier jour d'un mois donné. Les valeurs les plus récentes sont des estimations.

Ligne 20 : Proportion de demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie 1) ayant déclaré avoir exercé une activité réduite au cours du mois.

Lignes 22 et 24 : Corrections des variations saisonnières adoptées en janvier 1987 et applicables rétrospectivement à partir de janvier 1984.

En milliers

LICENCIEMENTS D'ORDRE ÉCONOMIQUE	N° de ligne	1987		1988			Variation en pourcentage par rapport :	
		JUILLET	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	au mois précédent	au même mois de l'année précédente
Salariés licenciés dans le cadre d'une procédure :	27	11,9	11,3	10,8	9,4 p	10,1 p	+ 7,4	- 15,2
• de licenciement de 10 salariés et plus sur 30 jours	28	6,3	5,7	5,2	4,8 p	4,3 p	- 10,4	- 31,7
• de redressement ou de liquidation judiciaire .	29	5,6	5,6	5,6	4,6 p	5,8 p	+ 26,1	+ 3,6
CHÔMAGE PARTIEL INDEMNISABLE								
Journées indemnisables	30	341,9	392,4	276,0	286,9	225,3 p	- 21,5	- 34,1
Valeur C. V. S.	31	434,9	369,5	263,2	288,9	302,1 p	+ 4,6	- 30,5

Ligne 31 : Correction des variations saisonnières adoptée en janvier 1987 et applicable rétrospectivement à partir d'octobre 1984.

